



Les hébergements touristiques en 2014 Recul des nuitées des touristes français et étrangers

La fréquentation des hébergements collectifs touristiques de France métropolitaine recule de 1,4 % en 2014. Elle n'augmente, légèrement, que dans les campings. Suivant un mouvement amorcé en 2011, les nuitées des touristes résidant en France continuent de baisser dans la plupart des hébergements collectifs, concurrencés par d'autres destinations et d'autres modes d'hébergement. Contrairement aux années précédentes, les touristes non résidents ne prennent pas le relais (-1,2 %). Dans l'hôtellerie, le brusque repli de la clientèle russe pèse sur le bilan global ; les clientèles extra-européennes représentent une part toujours croissante des nuitées, malgré la poursuite du repli des touristes japonais. La légère hausse de fréquentation des campings est quant à elle portée par les résidents. Le bilan de l'année est positif pour les campings du littoral, les résidences de tourisme de l'agglomération parisienne et les différents hébergements des côtes normandes. Le taux d'occupation tend à progresser avec le niveau de confort, dans les hôtels et surtout dans les campings. Les établissements non classés s'en sortent plus difficilement.

Nicolas Millet, direction régionale de Languedoc-Roussillon, Insee

En 2014, en France métropolitaine, la fréquentation en nuitées (*définitions*) des **hébergements collectifs touristiques** – qui n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers – diminue globalement de 1,4 %. Selon des résultats provisoires d'Eurostat, la situation serait analogue en Italie, tandis que les nuitées augmenteraient d'environ 3 % en Espagne et en Allemagne.

La baisse en France métropolitaine concerne tous les types d'hébergements à l'exception des campings ; pour ces derniers, les nuitées sont en légère hausse (*figure 1*). Le repli global de fréquentation est un peu moins marqué de la part des touristes résidant à l'étranger (-1,2 %) que de celle des touristes résidant en France (-1,5 %). Ces derniers ne limitent pas pour autant leurs départs : ils se tournent davantage vers d'autres modes d'hébergement et surtout vers d'autres pays (*cf.* enquête Suivi de la Demande Touristique, DGE-Banque de France).

Dans l'**hôtellerie**, qui assure la moitié des 398 millions de nuitées en hébergement collectif, la baisse de 1,5 % représente 3 millions de nuitées. La fréquentation française poursuit son repli, mais de manière atténuée (-2,2 %, soit -2,8 millions de nuitées, après -2,8 % en 2013) (*figure 2a*). La fréquentation étrangère se tasse

(-0,3 %) après quatre années de hausse. Les non-résidents représentent 37 % des nuitées ; cette proportion gagne un demi-point sur un an et près de trois points par rapport à 2010.

Dans les **campings** (110 millions de nuitées de mai à septembre inclus), la hausse de fréquentation ralentit : + 0,3 %,

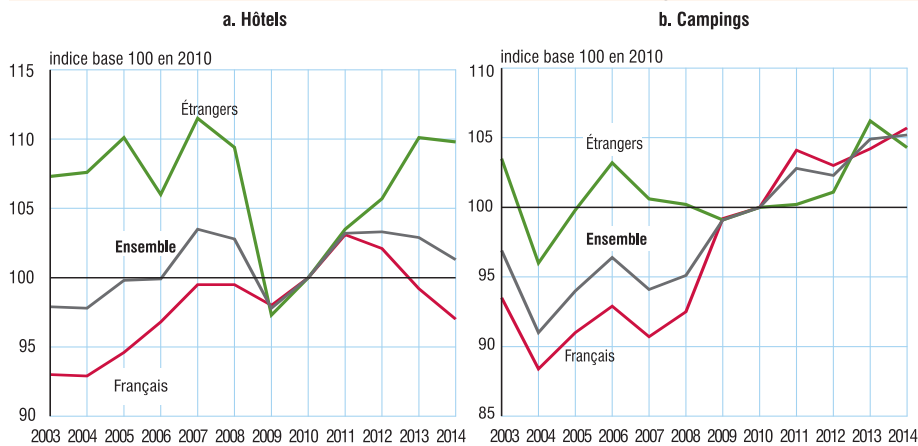
1 Fréquentation des hébergements collectifs en France métropolitaine

	Nuitées*					Durée moyenne de séjour (jours)
	2014		Évolution 2013***-2014 (%)			
	Nombre (millions)	Part des étrangers (%)	Total	Français	Étrangers	
Hôtels	198,4	36,7	-1,5	-2,2	-0,3	1,8
Résidences de tourisme, hôtelières	67,0	26,4	-2,0	-0,9	-5,1	4,4
Villages-vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse, centres sportifs	23,3	12,8	-6,4	-8,5	10,2	4,3
Campings**	109,7	33,4	0,3	1,4	-1,8	5,3
Emplacements nus	57,9	42,0	-1,9	-1,6	-2,3	4,4
Emplacements équipés	51,9	76,3	2,9	4,0	-0,8	6,8
Ensemble des hébergements collectifs	398,4	32,7	-1,4	-1,5	-1,2	2,6

* Voir *définitions*. ** Période de mai à septembre. *** Les données de fréquentation des hôtels et des campings pour l'année 2013 ont été réévaluées pour être comparables à celles de 2014.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires territoriaux, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT.

2 Évolution du nombre de nuitées* dans les hôtels et les campings depuis 2003



* Voir définitions.

Lecture : en 2014, les nuitées des résidents étrangers dans les hôtels ont progressé de 9,8 % par rapport à 2010.

Champ : hôtels et campings situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires territoriaux, enquêtes EFH, EFHPA.

après + 2,5 % en 2013 (*figure 2b*). Elle est tirée par les touristes français (+ 1,4 %), alors que la clientèle étrangère, qui représente un tiers des nuitées, se replie : - 1,8 % après la forte hausse de 2013 (+ 5,0 %).

La fréquentation des **résidences de tourisme et hôtelières** marque le pas (- 2,0 %), du fait d'une forte baisse de la fréquentation étrangère (- 5,1 %). Globalement, hors zones urbaines, cette offre d'hébergement semble cesser de prendre des parts de marché à l'hôtellerie traditionnelle. En revanche, la concurrence des hébergements proposés par les particuliers *via* les plateformes de réservation en ligne se développe.

Pour tous les types d'hébergements collectifs, la durée moyenne de séjour est en baisse (- 0,9 % en moyenne), même si ce recul est plus ou moins marqué. Cette évolution globale est sans doute liée à celle des comportements des vacanciers : les modes de réservation actuels facilitent le fractionnement d'une période de vacances en plusieurs séjours touristiques dans autant d'hébergements différents.

Dans l'hôtellerie, la durée de séjour des résidents se stabilise, mais celle des non-résidents se réduit. Dans les campings, les durées sont quasiment stables pour les deux types de clientèle. Dans les résidences de tourisme et les autres hébergements collectifs, la durée des séjours étrangers augmente, mais cela ne compense pas la nette baisse de la durée des séjours français.

3 Fréquentation des hôtels selon la provenance de la clientèle

	Nuitées* en 2014 (en millions)	Évolution 2013** - 2014 (en %)
France	125,5	- 2,2
Allemagne	6,4	- 2,8
Belgique	5,4	0,2
Espagne	4,4	5,4
Italie	5,4	0,9
Pays-Bas	3,2	0,2
Royaume-Uni	11,7	1,6
Russie	2,0	- 14,6
Scandinavie	1,8	- 9,2
Suisse	3,1	- 0,1
Europe hors France	49,3	- 0,3
Amérique centrale et du Sud	2,8	- 5,8
États-Unis	7,7	1,6
Amérique	11,5	- 0,9
Chine	2,4	2,8
Japon	2,3	- 7,6
Proche-Orient et Moyen-Orient	2,3	17,0
Asie, Océanie et Australie	10,6	- 0,5
Afrique	1,5	4,0
Étranger	72,9	- 0,3
Total clientèle	198,4	- 1,5

* Voir définitions.

** Les données de fréquentation pour l'année 2013 ont été réropolées pour être comparables à celles de 2014.

Champ : hôtels situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires territoriaux, enquête EFH.

La chute de la fréquentation russe pèse sur le bilan de l'hôtellerie...

Dans l'hôtellerie, la clientèle européenne (hors France) est globalement stable (- 0,3 %). Selon le pays d'origine, toutefois, les évolutions sont contrastées. Après plusieurs années de forte progression, la fréquentation russe s'effondre à partir d'avril. Sur l'année, la baisse est de 14,6 %, soit une perte de 350 000 nuitées (*figure 3*). La clientèle allemande (seconde provenance européenne) se replie également (- 190 000), effaçant presque la hausse de 2013. À l'inverse, celle en provenance du Royaume-Uni continue d'augmenter : avec 11,7 millions de nuitées (+ 500 000 en deux ans), elle reste plus que jamais la première clientèle européenne, mais aussi plus largement étrangère, des hôtels français. Les clientèles espagnole, italienne, belge et néerlandaise progressent en 2014 dans des proportions variables, avec un effet de rattrapage des baisses de 2013. Dans le cas de l'Espagne (+ 5,4 %), le gain est de 225 000 nuitées, soit la plus forte hausse observée en 2014.

... mais la plupart des clientèles lointaines progressent

Les clientèles extra-européennes assurent 12 % des nuitées totales dans les hôtels. Les touristes en provenance du Proche et du Moyen-Orient (plus de deux millions de nuitées) sont en forte augmentation (+ 17,0 %). Après des progressions à deux chiffres en 2012 et 2013, la hausse de la clientèle en provenance des États-Unis, deuxième clientèle étrangère des hôtels français, se ralentit nettement (+ 1,6 %, soit un gain de 120 000 nuitées). Le Japon se distingue par une baisse marquée (- 7,6 %, soit - 190 000 nuitées). La clientèle chinoise devient désormais la première clientèle asiatique, même si elle progresse un peu moins que les années précédentes (+ 2,8 %, après avoir presque doublé en 3 ans).

Les Français et le camping, ce n'est pas du cinéma

Dans les campings, la fréquentation française (73 millions de nuitées) progresse de plus d'un million de nuitées (+ 1,4 % après + 1,2 % en 2013). Les campeurs français ont notamment été fidèles au rendez-vous du cœur de saison (56 millions de nuitées en juillet-août).

Structurellement, la fréquentation étrangère (quasi exclusivement européenne) est dominée par les Néerlandais ; ces derniers totalisent presque autant de nuitées que les Britanniques et les Allemands réunis. Les Belges complètent le palmarès, loin devant les Suisses, les Espagnols et les Italiens.

Le recul global de la fréquentation étrangère (- 650 milliers de nuitées) résulte de situations contrastées (*figure 4*). Les baisses les plus importantes proviennent des clientèles néerlandaise (- 4,5 % soit - 600 milliers), britannique (- 400 milliers) et italienne (- 100 milliers). À l'inverse, on enregistre de nettes hausses pour les clientèles allemande (+ 300 milliers), suisse et espagnole.

4 Fréquentation des campings selon la provenance de la clientèle

	Nuitées* en 2014 (en millions)	Évolution 2013** - 2014 (en %)
France	73,1	1,4
Allemagne	7,4	4,0
Belgique	4,2	0,8
Espagne	1,0	18,7
Italie	1,0	- 8,4
Pays-Bas	13,4	- 4,5
Royaume-Uni	6,3	- 5,7
Suisse	1,4	5,7
Europe hors France	36,5	- 1,8
Étranger	36,6	- 1,8
Total clientèle	109,7	0,3

* Voir définitions.

** Les données de fréquentation pour l'année 2013 ont été réropolées pour être comparables à celles de 2014.

Champ : campings situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires territoriaux, enquête EFHPA.

5 Parc et fréquentation des hôtels et des campings, selon la catégorie

Catégorie au 1 ^{er} janvier 2015	Hôtels				Campings			
	Nombre de chambres	Nuitées*	Taux d'occupation*		Nombre d'emplacements*	Nuitées*	Taux d'occupation*	
	au 1 ^{er} janvier 2015 (en milliers)	Évolution 2013**-2014 (en %)	Taux en 2014 (en %)	Évolution 2013-2014 (en points)	au 1 ^{er} janvier 2015 (en milliers)	Évolution 2013**-2014 (en %)	Taux en 2014 (en %)	Évolution 2013-2014 (en points)
Non classés	104,3	-9,0	52,0	-0,7	89,0	-3,8	24,2	0,0
1 étoile	34,0	-5,0	61,5	-1,5	29,8	-0,2	25,0	-1,3
2 étoiles	143,4	2,5	56,2	0,0	128,5	0,5	29,0	0,2
3 étoiles	229,7	-0,7	60,6	-0,2	239,5	-1,7	35,6	0,0
4 étoiles	111,0	0,0	64,8	0,4	164,7	3,4	43,4	0,5
5 étoiles	19,4	-0,8	65,5	1,0	54,0	0,4	52,0	-0,5
Total classés	537,5	-0,1	60,6	-0,1	616,7	0,6	37,5	0,1
Ensemble	641,8	-1,5	59,2	-0,1	705,7	0,3	36,0	0,2

* Voir définitions. ** Les données de fréquentation pour l'année 2013 ont été rétropolées pour être comparables à celles de 2014.

Champ : hôtels et campings situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires territoriaux, enquêtes EFH et EFHPA ; Atout France.

Les établissements classés sont mieux orientés, notamment en haut de gamme

En 2014, les établissements classés (*définitions*) bénéficient d'un meilleur taux d'occupation (*définitions*) que les non-classés. L'écart est important pour les hôtels (61 % contre 52 %) et plus encore pour les campings (38 % contre 24 %; *figure 5*).

En 2014, les campings et surtout les hôtels ont continué à adopter le nouveau classement. La chute des nuitées dans les hôtels non classés (-9 %) et les campings non classés (-3,8 %) s'explique principalement par un transfert d'établissements non classés vers la catégorie des hébergements classés. Cependant, on observe également à structure constante de parc une moindre fréquentation des non-classés par rapport aux classés.

En nuitées, la fréquentation des hôtels classés croît dans les hôtels 2 étoiles (+2,5 %) et se tasse dans les autres catégories. Dans

les hôtels 5 étoiles, le taux d'occupation des chambres progresse, mais le nombre moyen de personnes par chambre recule.

Les hôtels de chaîne résistent mieux (-0,9 %) que les hôtels indépendants (-2,1 %). Les premiers demeurent davantage occupés que les seconds (respectivement 64 % et 55 % de chambres occupées en 2014).

Les nuitées passées dans les campings classés augmentent de 0,6 % en 2014. Les emplacements équipés (*définitions*) gagnent 2,9 % de nuitées tandis que les emplacements nus en perdent 1,9 %. La demande croissante de la clientèle pour différentes prestations se traduit également par la performance des campings haut de gamme : les nuitées dans les établissements 4 étoiles progressent de 3,4 % et portent la hausse globale de l'hôtellerie de plein air. Comme pour les hôtels et de manière plus marquée, le taux d'occupation des campings classés tend à augmenter avec le niveau de confort.

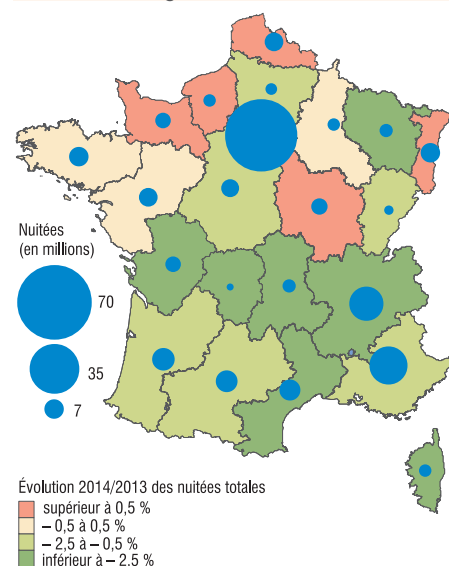
La fréquentation croît dans les campings du littoral et les résidences de tourisme de l'agglomération parisienne

En 2014, sur les zones touristiques du littoral, la fréquentation augmente uniquement dans les campings (+0,9 %), grâce à un retour de la clientèle française (*figures 6 et 7*). Sur les côtes méditerranéennes, elle diminue de 1,7 %, pénalisée par une météo estivale maussade. La baisse est encore plus prononcée sur les côtes de la Manche au nord du Havre (-4,5 %). En revanche, la fréquentation augmente sur le littoral atlantique (+2,8 %), portée par la clientèle française. Les campings du littoral breton attirent davantage de touristes (+4,6 %), bénéficiant de bonnes conditions météorologiques. Enfin, les commémorations du 70^e anniversaire du débarquement ont attiré de nombreux touristes, notamment américains et anglais, et favorisé la fréquentation des hôtels du littoral bas-normand (+16,7 %), des autres hébergements collectifs touristiques (+17,4 %), et aussi des campings (+3,1 %).

En montagne, la fréquentation des hôtels et des autres hébergements collectifs touristiques diminue, tant pour la clientèle étrangère que française.

Dans l'agglomération parisienne, la fréquentation recule dans l'hôtellerie (-1,4 %), aussi bien pour la clientèle française qu'étrangère. En revanche, elle augmente dans les résidences de tourisme et hôtelières (+5,9 %), portée par la clientèle étrangère (+13,0 %). Cette évolution différenciée semble traduire une certaine forme de report de clientèle, notamment étrangère, de l'hôtellerie traditionnelle vers les résidences. Ces dernières ne représentent cependant aujourd'hui que 11 % des nuitées touristiques de l'agglomération parisienne. Enfin, la fréquentation touristique se stabilise globalement dans les autres zones urbaines. Dans l'hôtellerie, la hausse des nuitées étrangères (+3,1 %) y compense la baisse des nuitées françaises (-1,1 %). ■

6 Fréquentation* des hôtels en 2014 selon les régions

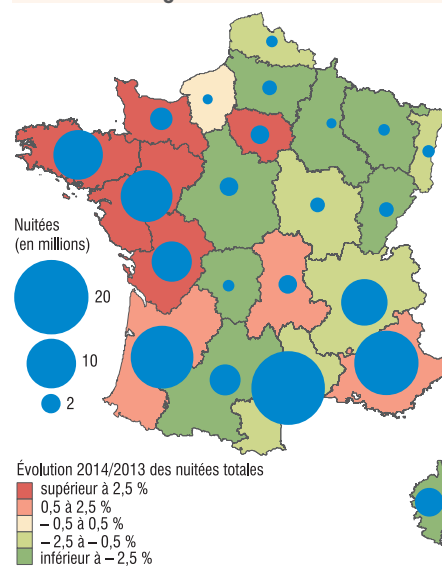


* Voir définitions.

Champ : hôtels situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires territoriaux, enquête EFH.

7 Fréquentation* des campings en 2014 selon les régions



* Voir définitions.

Champ : campings situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires territoriaux, enquête EFHPA.

La baisse de fréquentation en juillet pèse sur le bilan de l'année

La saisonnalité est très marquée dans les hébergements touristiques, davantage dans les campings et autres hébergements que dans les hôtels (figure).

La saison d'été connaît un démarrage difficile, avec un calendrier scolaire moins propice aux congés de juillet chez certains pays voisins. Par ailleurs, les conditions climatiques de

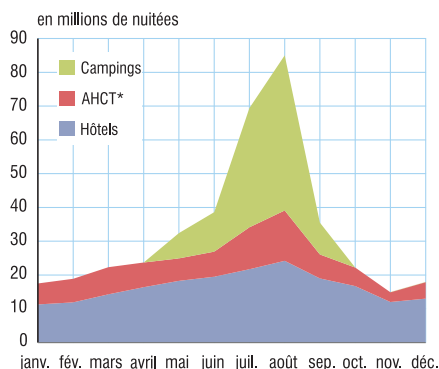
juillet n'ont pas été favorables dans de nombreuses régions. Le déficit de fréquentation qui en résulte est partiellement compensé par un mois d'août plus souriant et de meilleures avant et arrière-saisons, tirées par le tourisme de loisirs. Finalement, avec 155 millions de nuitées en juillet-août (39 % du total annuel), le cœur de saison baisse de 2,6 %.

Dans l'hôtellerie, la lente érosion de la fréquentation française se poursuit sur la plupart des mois de l'année.

Dans l'hôtellerie de plein air, le bilan annuel est légèrement positif, avec un cœur de saison contrasté entouré d'autres périodes plus favorables. La très mauvaise fréquentation de juillet, pour la plupart des principales clientèles étrangères, n'a pas été totalement compensée par les belles progressions aux autres mois de la saison.

Dans les autres hébergements collectifs, les nuitées françaises sont en baisse neuf mois sur douze, notamment les deux mois du cœur de saison d'été. Les nuitées étrangères baissent fortement au premier trimestre, période particulièrement importante pour ces hébergements largement implantés dans les stations de ski. Cette fréquentation remonte nettement en août (+ 6,1 %) et reste en progression sur les quatre derniers mois de l'année.

Fréquentation des hébergements collectifs au cours de l'année 2014



* Autres hébergements collectifs touristiques.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires territoriaux, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT.

concernant l'année 2014 sont encore provisoires.

La DGE réalise également des **enquêtes auprès des voyageurs** : « Suivi de la Demande Touristique » (SDT) auprès des résidents et « Enquête sur les Visiteurs venant de l'Étranger » (EVE), en partenariat avec la Banque de France.

Définitions

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Le **classement des hébergements** est désormais réalisé par l'opérateur Atout France.

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

Un **emplacement de passage** est un emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Il peut être **nu ou équipé** d'un hébergement léger (chalet, bungalow, mobil-home...). La fréquentation résidentielle des emplacements loués à l'année n'est pas prise en compte ici.

Bibliographie

- Legait S., Rulfi D., « Les hébergements touristiques en 2013 - Retour confirmé de la clientèle étrangère », *Insee Première* n° 1497, *Le 4 pages de la DGE* n° 32, avril 2014.
- *Mémento du tourisme*, DGE, édition 2014.
- *Informations Rapides de l'Insee* (série trimestrielle) sur la fréquentation dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs. Parution environ 50 jours après la fin du trimestre. Des séries longues sont disponibles en téléchargement depuis la page de cette publication.
- Gitton F.-P., « Les Français préservent leur capacité de départ en vacances », *Le 4 pages de la DGE* n° 40, janvier 2015.

Sources

Les résultats présentés ici couvrent l'ensemble des hébergements touristiques collectifs. Ils s'appuient sur trois enquêtes mensuelles réalisées par l'Insee, dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale des Entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme.

L'**enquête de fréquentation hôtelière** (EFH) est réalisée chaque mois auprès des hôtels de tourisme. Au total, 12 000 hôtels sont enquêtés, soit un taux de sondage de 70 %.

L'**enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air** (EFHPA) est réalisée de mai à septembre inclus auprès des campings possédant au moins un emplacement de passage. L'échantillon inclut 6 100 campings, soit un taux de sondage de 80 %.

L'**enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques** (EFAHCT) est réalisée auprès notamment des résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, maisons

familiales et auberges de jeunesse. L'échantillon inclut 2 600 hébergements, soit un taux de sondage de 70 %.

Les résultats figurant dans cette publication sont définitifs pour les campings ; les résultats de décembre relatifs aux hôtels et autres hébergements collectifs sont provisoires, établis au 5 février 2015.

Les hébergements en logements individuels assurés par des particuliers, tant dans une offre marchande (gîtes, chambres d'hôtes, appartements de tourisme proposés par des centrales de réservation...) que non marchande (résidences secondaires ou hébergements chez des parents ou amis), ne sont pas couverts par ces enquêtes.

Les résultats des hébergements collectifs touristiques français sont accessibles sur le site internet de l'Insee www.insee.fr et de la DGE (entreprises.gouv.fr).

Au **niveau européen**, Eurostat diffuse les résultats de l'ensemble des États membres sur le site <http://ec.europa.eu/eurostat/web/tourism/data/database>. À la date de cette publication, les données européennes

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : P. Thibaudeau
Impression : Jouve
Code Sage IP151542
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2015

• *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

